

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

Décisions de l'Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- Délibération portant Commission Communale des Impôts Directs adoptée à la majorité (Pour : 25 – Contre 7 (Mmes SAUMIER, CAPELLE-SPECQ, LUMEAU-PRECEPTIS et MM. GODFROY, MERONO, SARRAILH et SEMPE)
- Election des délégués à la Commission hygiène et sécurité du lycée Pierre-Paul Riquet, élus à l'unanimité :
Titulaire : Mme Maria LAFFONT
Suppléant : M. Fabien JACQUEL
- Délibération portant avis sur l'adhésion de nouvelles communes au Syndicat du Bassin Hers Girou, adoptée à l'unanimité
- Délibération portant modification statutaire MANEO, adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

- Délibération portant création d'un emploi de Cabinet, adoptée à la majorité (Pour : 26 – Contre 7 (Mmes SAUMIER, CAPELLE-SPECQ, LUMEAU-PRECEPTIS et MM. GODFROY, MERONO, SARRAILH et SEMPE)

FINANCES

- Délibération portant vote des taux de fiscalité directe locale pour 2014, adoptée à l'unanimité
- Délibération portant adoption du budget primitif 2014 de la Ville, adoptée à la majorité (Pour : 26 – Contre 7 (Mmes SAUMIER, CAPELLE-SPECQ, LUMEAU-PRECEPTIS et MM. GODFROY, MERONO, SARRAILH et SEMPE)
- Délibération portant adoption du budget primitif annexe des Transports 2014, adoptée à l'unanimité
- Délibération portant reprise de la provision constituée pour les nouveaux rythmes scolaires, adoptée à l'unanimité
- Délibération portant attribution d'un acompte de subvention à l'association Saint-Orens XV, adoptée à l'unanimité

Affiché le 02 Mai 2014